



# La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

9 novembre 2007

Par l'équipe du Collectif

Numéro 273

## Déjeuner AVEC les parlementaires 2007

Le 6 novembre dernier, et comme à chaque automne depuis sept ans, un déjeuner-rencontre a eu lieu entre des parlementaires et des personnes en situation de pauvreté, à l'invitation du président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet. Une délégation de 14 personnes en situation de pauvreté s'est réunie la veille afin de préparer son message à transmettre aux députés. Le thème de cette année était « les services publics ». Le groupe en a profité pour « sonner les cloches » aux parlementaires, afin de leur rappeler la cible de 2013 prévue dans la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, c'est-à-dire faire du Québec une des nations industrialisées où il y a le moins de pauvreté.

Le groupe a donc préparé une déclaration commune (voir ci-contre) ainsi que des saynètes qui ont été présentées aux 25 députés présents. Les saynètes ont été écrites par les personnes en situation de pauvreté et les parlementaires ont été invités à jouer le rôle des personnes en situation de pauvreté. Vous trouverez les textes des saynètes sur notre site internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Le groupe était constitué de gens venant de partout au Québec : de Rouyn-Noranda et Champneuf à New Carlisle, en passant par Montréal, Victoriaville, Warwick, Inverness, Québec, Alma et Betsiamites.

Finalement, rappelons que cette rencontre avait lieu dans la foulée de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, tenue le 17 octobre de chaque année. En 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné cette journée pour manifester la nécessité d'éliminer la pauvreté dans tous les pays. Rappelons que cette journée existe depuis 1987 à l'initiative du mouvement ATD Quart-Monde.

### Déclaration des personnes en situation de pauvreté

## Des services publics qui clochent!

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Nous venons, en ce 6 novembre 2007, sonner la fin de la récréation. Ce n'est pas la première fois que nous venons vous voir et que nous vous parlons d'urgence. Nous voulons vous montrer la réalité des choses. Est-ce que la récréation n'a pas assez duré? Nous voulons que vous occupiez sérieusement de nos services publics, au lieu de les laisser se détériorer. Ces derniers ne sont pas parfaits, bien sûr, mais on y tient!

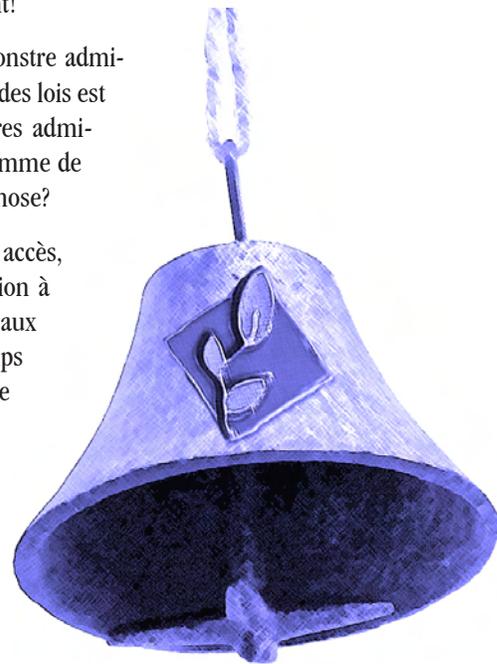
Qu'est-ce qui ne va pas? « C'est un vrai monstre administratif », disait l'une d'entre nous. L'esprit des lois est enfoui sous les règlements et les procédures administratives : un an d'attente pour un Programme de rénovation d'urgence, ça vous dit quelque chose?

Les barrières sont nombreuses pour avoir accès, entre autres, à des programmes de formation à l'emploi préconisés par l'aide sociale, ou aux services de médecins spécialistes : des temps d'attente déraisonnables, des conditions de participation restrictives, trop de papiers à remplir, sans parler des coûts de transport et de gardiennage qui s'ajoutent souvent. Parfois, on a l'impression que toutes ces barrières sont là pour nous décourager d'utiliser les services : ça devient tellement long, tellement compliqué!

Barrières aussi du côté des attitudes de ceux et celles qui dispensent les services : on y retrouve de l'indifférence, des préjugés, de la discrimination. Une femme raconte : « J'ai refusé le travail qu'on m'offrait parce que je voulais mieux que ça. L'agente a cru que je ne voulais pas travailler. C'est pas vrai. Je veux mieux que ça et je veux mieux que ça. » Et une autre affirme : « On est tannés de se faire toujours rabaisser. » C'est ainsi que souvent on nous traite comme si c'était une faveur qu'on nous faisait : il faudrait accepter n'importe quoi sans chialer, du moment qu'on nous offre quelque chose.

En tant que citoyens et citoyennes, nous considérons que nous avons droit à des services publics accessibles, équitables et de qualité pour tous et toutes. Notre affirmation s'appuie sur de grands

(Suite à la page 2)





documents internationaux et québécois. Le *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels* proclame non seulement « le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants », mais aussi le droit à « une amélioration constante de ses conditions d'existence ». La *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* déclare : « Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent ». On ne peut pas imaginer assurer une qualité de vie à tout le monde sans services publics. L'exemple des États-Unis le montre bien : là, les services de santé publics sont peu développés et la plupart des gens restent sans services ou se ruinent pour obtenir les services privés.

Nous affirmons que chacun et chacune d'entre nous a droit de bénéficier des services publics selon ses besoins en tant que citoyen/citoyenne à part entière de la société. Il ne faut pas croire que les personnes en situation de pauvreté reçoivent ces services de façon passive : bien qu'elles ne contribuent pas financièrement à l'impôt, elles paient des taxes et elles contribuent à la société par leur implication sociale et citoyenne, qui prend des formes multiples.

Voici les services publics que nous considérons essentiels : la santé, le transport, le logement, l'électricité, l'eau, la culture, les garderies, le système de justice, l'éducation. Nous nous attendons à ce que vous vous fassiez les défenseurEs et les promoteurEs de ces services qui sont notre bien commun. Comme personnes en situation de pauvreté, nous en avons absolument besoin pour améliorer nos conditions de vie. Déjà que nos prestations d'aide sociale ou nos salaires sont à un niveau insuffisant pour nous permettre une vie dans la santé et la dignité. Si les menaces de privatisation ou de tarification accrue se concrétisent, pour nous la vie devient encore plus insupportable.

Plusieurs d'entre nous éprouvent un fort sentiment d'injustice, une profonde colère, un écœurement allant jusqu'au désespoir, devant les atteintes à notre système de services publics et les menaces de plus en plus importantes qui planent. C'est que déjà on nous appauvrit. Si en

plus on nous enlève les services publics, nous sommes coincés de toutes parts.

Pourtant, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* dit qu'il faut « améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement ». Ce n'est pas ce qui se passe. Les prestations d'aide sociale sont gravement insuffisantes. Le salaire minimum est à un niveau qui laisse les travailleurs et travailleuses dans la pauvreté. Les services publics rétrécissent. Voulez-vous nous faire mourir à petit feu? Trop d'entre nous ont faim, ont froid, sont malades : le frigidaire vide, les pieds gelés parce que le logement est mal isolé et que le chauffage est insuffisant, la sinusite qui n'en finit pas.

Ce matin, nous voulons que vous nous entendiez. Nous sonnons l'alarme pour nos services publics! Nous voulons que l'écho de ces cloches demeure dans vos oreilles. Nous voulons que vous sonnerez vous-mêmes l'alarme auprès de vos collègues députéEs.

**Micheline Bélisle**  
**Jean-Pierre Béliveau**  
**Jeanne D'Arc Bellefleur**  
**Marguerite Bourgeois**  
**Josée Carré**  
**Roma Francoeur**  
**Pierre Foisy**  
**Manouk Germain**  
**Nicole Huot**  
**Lynda Lafrenière**  
**Thérèse Gagné Lambert**  
**Huguette Moreault**  
**Gervaise Sylvain**  
**Noëlla Vincent**



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)